

OUI

NON

ICI

Déposez uniquement
les déchets chimiques suivants :



Mention pour identifier :
« nettoyage des outils/du matériel à l'eau »



les pots de peintures et primaires acryliques



les enduits en pâte et RPE

LE
SAVIEZ
VOUS ?

Pour tous les autres déchets chimiques
et plus largement ceux de bricolage,
apportez-les en points de collecte.
Trouvez le plus proche sur : www.ecodds.com



Ils peuvent être vides, périmés, ou avec un reste
de contenu, mais ils doivent être déposés dans
leurs pots ou sacs d'origine.

Ne pas déposer :



Mention pour identifier :
« nettoyage des outils/du matériel
au white spirit ou au solvant »

- les peintures glycéros
- les chiffons souillés
- les pinceaux, rouleaux...
- les gravats
- les Produits Non Identifiés



13/2020

OUI

NON

ICI

Déposez uniquement
les déchets chimiques suivants :



Mention pour identifier :
« nettoyage des outils/du matériel
au white spirit ou au solvant »



les pots peintures solvantées/glycéros



les vernis et lasures



les décapants



les colles, résines et mastics

LE
SAVIEZ
VOUS ?

Pour tous les autres déchets chimiques
et plus largement ceux de bricolage,
apportez-les en points de collecte.
Trouvez le plus proche sur : www.ecodds.com



Ils peuvent être vides, périmés, ou avec un reste
de contenu, mais ils doivent être déposés dans
leurs pots ou sacs d'origine.

Ne pas déposer :



Mention pour identifier :
« nettoyage des outils/du matériel
à l'eau »

- les peintures acryliques
- les décapants acides
- les pinceaux, rouleaux...
- les chiffons souillés
- les pistolets à mastic
- les gravats, résidus de décapage
- les Produits Non Identifiés



13/2020